



Déclaration préalable de la FSU CTSD 12 mars 2015

Madame l'Inspectrice d'académie,

Nous tenons ici à exprimer la colère des collègues que nous représentons. En effet, loin de s'améliorer, la situation de l'Education Natinoale ne fait qu'empirer, dans tous les domaines. Il semble que le nouveau mot d'ordre soit avant tout de nous faire travailler toujours plus pour gagner toujours moins.

Colère de voir nos salaires non seulement stagner du fait du gel du point d'indice depuis 2010 mais aussi baisser en euros nets depuis le mois de janvier du fait de la hausse des prélèvements.

Colère face au projet de circulaire sur les indemnités pour missions particulières (IMP) : la plupart des décharges statutaires précédemment définies de manière nationale seraient remplacées par des indemnités aux taux variables déterminés localement et en fonction d'enveloppes académiques fermées, ce qui entraînerait une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour de nombreux collègues. De plus, ces « missions particulières » viseraient clairement à mettre les collègues en concurrence et à créer de nouvelles hiérarchies intermédiaires.

Colère face au projet de circulaire sur la redéfinition de nos obligations réglementaires de service qui risque de se traduire par un allongement conséquent de notre temps de présence dans les établissements en rendant désormais obligatoires un nombre indéterminé de réunions sous prétexte de « suivi des élèves ».

Colère face à ce qui filtre du projet de réforme du collège où il apparaît que l'enseignement structuré en disciplines enseignées selon des programmes définis annuellement est remis en cause et les horaires disciplinaires revus à la baisse et/ou globalisés, en totale contradiction avec les immenses besoins du collège pour faire réussir les élèves, dont un nombre important arrive en sixième en grande difficulté.

Colère enfin au vu de la carte scolaire des collèges, telle qu'elle se présente dans notre département, avec ses 29 ETP en moins à la rentrée 2015. Où sont les 60 000 postes qui devaient être créés dans l'Education Nationale ? Le discours selon lequel notre académie serait surdotée ne passe pas du tout auprès de nos collègues qui vont, de plus en plus nombreux, se retrouver face à des classes dont les effectifs seront à 30 ou vont même dépasser les 30 élèves par classe. Dans la réalité des faits, les seuils disparaissent, par exemple à Vitteaux où la 3ème compte cette année 32 élèves et en comptera l'année prochaine 35.

Dès que la dotation des établissements a été connue, de nombreux collèges, notamment Nuits-St-Georges, Châtillon-sur-Seine, Genlis, Montbard, Vitteaux, Seurre, Monge à Beaune, Clos de Pouilly et Henri Dunant à Dijon, se sont mobilisés de toutes les manières possibles contre les suppressions de divisions et les fermetures de postes : votes et motions contre la DHG en CA, articles dans la presse, manifestations, grèves, opérations « collège mort » en lien avec les parents d'élèves, demandes

d'audience à la DSDEN... A chaque fois, vous êtes restée sourde à leurs revendications de maintien ou d'abondement des moyens et vous leur avez répondu : « *Nous serons attentifs à la situation de votre collège et nous aviserons en juin.* » Mais c'est maintenant que les fermetures de postes et de divisions se décident et ce ne sont pas quelques heures supplémentaires saupoudrées en juin qui régleront les problèmes.

La rentrée 2015 que vous préparez dans les collèges est véritablement catastrophique. Nous reviendrons bien sûr au cours de ce CTSD dans le détail sur le cas de chaque collège mais nous tenons à souligner les faits suivants :

nous avons dénombré 23 fermetures de postes, dont 3 mesures de carte scolaire à ce jour, et 12 ouvertures. 5 des postes proposés à la fermeture à la rentrée 2015 ont été créés à la rentrée 2014 ; inversement 2 postes ouverts en 2015 avaient été fermés à la rentrée 2014 : à quoi cela rime-t-il ?

Parallèlement, l'explosion des compléments de service entamée ces dernières années se poursuit : vous prévoyez 164 CSD ! Et c'est sans compter les 5 « excédents » ni les 85 « déficits » non encore pourvus !

On constate aussi qu'un « déficit » de 12 heures peut être assuré par 3 collègues différents (ex : Le Parc en allemand), que 9 heures d'espagnol sont réparties entre Vitteaux et Semur et que l'implantation du poste est à Saulieu ! On remarque que la possibilité laissée par le décret du 3 février de transformer les sous-services en décharges n'a pas été envisagée dans notre département, contrairement à ce qui se passe dans l'Yonne.

A ce stade, 10 collègues devraient voir leur service réparti sur 3 établissements différents, et pour 28 collègues, le service est partagé entre le collège et le lycée ou LP. De telles conditions de travail sont totalement inacceptables !

Combien de temps les collègues vont-ils devoir passer dans leur voiture ou dans les transports au détriment de la pause repas, de leur sécurité, du dialogue avec leurs collègues, sans parler de l'investissement qu'on leur demande sans cesse dans leurs établissements, et encore moins de leur vie personnelle. Que de temps gâché, de fatigue occasionnée, de stress accumulé ... pour grappiller quelques misérables heures !

Cette situation nous a amenés à convoquer hier en intersyndicale un rassemblement devant le rectorat et à vous demander une audience. Nous avons bien entendu qu'en juin vous reverriez la situation de certains établissements, là où les effectifs sont les plus élevés, mais cette réponse ne peut nous satisfaire. C'est dès maintenant que nous nous vous demandons de revenir sur tous les compléments de service abusifs, d'abonder les DHG des établissements et de créer les postes nécessaires afin de rétablir des conditions d'enseignement acceptables. Sinon, combien de classes seront à 30 élèves l'an prochain ? Comment aider les élèves les plus en difficulté dans ce contexte ? Combien d'enseignants seront à cheval sur plusieurs établissements ? Comment pourront-ils s'investir alors qu'ils ne seront que de passage dans les établissements où ils exerceront ? La dotation est en baisse et vous ne faites que gérer la pénurie. Les conséquences seront dramatiques tant pour les élèves que pour les enseignants.

La FSU refuse cette situation inacceptable et la surdité de notre administration de tutelle face aux revendications maintes fois mais vainement répétées. En conséquence, elle appelle tous les personnels de l'Education Nationale à participer à la grève interprofessionnelle du 9 avril rassemblant l'ensemble des salariés du public et du privé pour dire stop à l'austérité, non à la baisse des salaires, non à la précarité, non aux suppressions d'emplois, non à la remise en cause des acquis sociaux, non à la casse des services publics, dont celui de l'Education, qui doit rester Nationale.